

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 JANVIER 2023

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 05 janvier 2023 s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Pierre ROZE, Maire, le mardi 13 décembre 2022 à 18 h 30.

Présents : Pierre Roze, Olivier Levigne, Virginie Chassaigne, Nadine Guilloux, Dominique Mayet, François Xavier Aubert, Elodie Joly, Wilfrid Moignoux, Fabrice Joly

Absents avec procuration : Sarah Hosmalin à Virginie Chassaigne

Absents sans procuration : Virginie Arnold, Justine Tosoni, Philippe Pichon, Pierre Dambricourt, Françoise Goussef

Début de séance : 18 heures 50

Préambule : désigner un secrétaire de séance.
Olivier Levigne est désigné secrétaire de séance.

1/ Adoption du CR précédent, du 13 décembre 2022 / circulation du document précédemment par mail et version papier dans la salle.

=> Approbation à l'unanimité

2/ Centre de Gestion 63 de F.P.T

Reconduction d'une convention avec le Centre de Gestion (CDG 63). Le tarif de la mission de médiation préalable obligatoire est fixé à 60.00 €

=> Approbation à l'unanimité des présents

3/ Convention territoriale Globale 2023-2027 (CAF)

Convention qui lie la communauté de communes avec la CAF, ce qui finance sur un prévisionnel d'activité sur enfance, petite enfance, jeunesse, centre social, contrat famille, etc ... et les centres de loisirs et centres sociaux.

Délibération du conseil municipal pour approuver le plan d'action et autoriser le maire à signer convention et abonnement.

=> Approbation à l'unanimité

4/ Territoire d'énergie Puy-de-Dôme

Coût de 26 000 HT pour le système de commande liée au passage en ampoules LED, 10% à la charge de la commune.

Délibération nécessaire pour envoyer le document signé.

=> Approbation à l'unanimité

5/ Taxe d'Aménagement

Lettre du Préfet, plus d'obligation de partager la taxe d'aménagement car pas de compétence à RDM. Loi de finances rectificative. Pour information.

6/ Investissement

Circulation d'un tableau des budgets 2022

Rappel : tout est payé (cantine, place de l'église, carrefour, ossuaire) alors que les subventions sont encore en attente sur quelques rubriques.

Déficit -309 k expliqué par cela, dans les faits bilan très bon.

Fonctionnement commune, résultat positif de 106 k€

Résultat positif sur le Budget Eau, à voir si factures nouveaux compteurs est enregistrée ou pas.

Au total, le résultat provisoire car des écritures sont encore à passer est de + 263 k€

7/ Maison Archimbaud

Rappel tableau de financement à 1077 k€ pour les travaux

Revu à la baisse pour le changement du 2ème étage

Financement Région revu de 300 k€ à 400 k€

Possible de faire monter le financement du Département

Objectif : être proche de 80% de financement.

8/ Traverse du bourg et PAB

Rappel des chiffres

Observation des plans.

Retour sur le planning, circulé en séance, qui est aussi inclus dans le bulletin.

(de février à juin)

Demande 70k€ en Région, 70k€ en DCIL, 90k€ DETR déjà accepté, 22k€ de FIC, ce qui devrait faire 70% sur la partie PAB et 40% sur la partie traverse

9/ Interconnexion

Ok de la part du Département.

Attente de l'Agence de l'Eau. Possible démarrage des travaux en mars.

10/ Diagnostic réseaux d'eau potable

Démarrage du diagnostic très rapidement.

11/ Réseau Barry

Discussion avant le début du conseil.

A ce jour, pas d'eau. Pas d'explication suite à observation de l'employé en charge.

Remarque : pas d'eau dans le réseau du bourg, compensée par l'interconnexion par le réseau de Fargevieille.

Réfléchir à quelle interconnexion pourrait être mise en place pour le réseau de Barry, par exemple entre Le Cros Palais et le Bourg. Et en attendant, prévoir un dépannage par camion.

12/ Coopérative Viticole

Le président a signé la vente du terrain.

13/ Maison Beauvoir

A décider si démolition totale ou partielle, option de faire une halle pour mettre les poubelles est à étudier.

14/ Divers

Maison du Père Seguin.

Les clés n'étaient pas encore rendues, à cause de radiateurs à récupérer. Finalement rendu cet après-midi. Faire le métrage et les diagnostics. Faire appel à projet et vendre au plus offrant. Discussion à bâtons rompus sur les perspectives,

A discuter lors d'une autre réunion.

Métrage et diagnostic à commander après réception de devis.

15/ Tour de Table

NadineGouilloux transmet l'info reçue de Virginie Arnold. Ordinateur récupéré et démission attendue.

Dominique Mayet sur le concours photo. 73 photos, 12 candidats

Exposition le 20 janvier dans la salle Espace Chignore où auront lieu les vœux.

Réunion du jury prévue le lundi 16 janvier à 9 heures 30

Pierre Roze a indiqué pour les vœux de la commune ce qu'il faut commander / entre 70 et 100 personnes attendues / commande à confirmer.

Virginie Chassaingne à propos du financement des achats de vaisselle ou autres pour le local jeunes.

Réponse : factures indispensables et factures au nom de la mairie

Virginie Chassaingne à propos des différences entre les projets du conseil des jeunes et les activités de l'association et comment faire pour motiver encore les jeunes à se présenter pour remplacer ceux qui partent parce que plus de 18 ans.

Réponse : priorité donnée à l'association.

Virginie Chassaingne à propos de l'association des jeunes / première assemblée générale le 21 janvier à 16 heures.

François Xavier Aubert, propose de montrer les plans d'aménagement lors des vœux. Cette idée n'est pas retenue. Ce sera une réunion publique. À programmer.

Rappel : le bulletin municipal en cours a une grosse partie mise sur les plans d'aménagement.

François Xavier Aubert à propos de la date d'installation du panneau lumineux photovoltaïque à l'entrée du bourg. Pas de date connue ?

Elodie Joly à propos d'un ancien panneau sur lequel plus d'inscription.

Est-il possible de l'enlever ?

Elodie Joly à propos d'un projet photovoltaïque de la communauté de communes. Le seul site autorisé est sur notre commune. Ceci n'a pas caractère d'obligation mais risque du Préfet si refus trop nombreux.

François Xavier Aubert à propos de 5 éoliennes au Col de la Loge, impact visuel pour notre commune ? A voir plus tard quand ce sera posé.

Fin du conseil, la séance est levée à 20 heures 56.